

République Française	Canton	
Département	VILLERSEXEL	de ESPRELS
HAUTE-SAONE	Arrondissement	
	LURE	

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUX Clément	abs	JACQUET Katia	abs	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	abs	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	proc	MOUGIN Aurélien	x	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	abs
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	abs	VOYNNET Bernard	x

Absent excusé : Stéphane COIGNUS (procuration à Michel RICHARD)

Absents : Clément ARTAUX, Katia JACQUET, Audrey MARICHIAL, Claire NOEL et Pierre THOMET

Secrétaire : Bernard VOYNNET

N° 63/2024 DEVIS VOIRIE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'effectuer divers travaux de voirie. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les devis suivants :

-aménagement rue de la Gare du magasin ALDI au chemin vert : entreprise JUSTIN TP 1 route d'Esprels 70110 AUTREY LE VAY, pour un montant de 17 226,00 € HT (20 671,20 € TTC),

-réfection de la rue de la Gare - accès stade : entreprise PERRIGUEY TP 5 rue du Ranchot 25250 L'ISLE SUR LE DOUBS, pour un montant de 17 888,00 € HT (21 465,60 €^{TTC}),

-réfection du chemin de Vornebert : entreprise PERRIGUEY TP 5 rue du Ranchot 25250 L'ISLE SUR LE DOUBS, pour un montant de 41 225,00 € HT (49 470 € TTC),

-réparations localisées : entreprise PERRIGUEY TP 5 rue du Ranchot 25250 L'ISLE SUR LE DOUBS, pour un montant de 3 235,00 € HT (3 882,00 € TTC) pour 1 journée.

-autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 21/11/2024		Nombre de conseillers :				
Convocation : 12/11/2024		En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
		14	8	9	6	0

République Française	Canton	
Département	VILLERSEXEL	de ESPRELS
HAUTE-SAONE	Arrondissement	
	LURE	

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUX Clément	abs	JACQUET Katia	abs	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	abs	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	proc	MOUGIN Aurélien	x	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	abs
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	abs	VOYNNET Bernard	x

Absent excusé : Stéphane COIGNUS (procuration à Michel RICHARD)

Absents : Clément ARTAUX, Katia JACQUET, Audrey MARICHIAL, Claire NOEL et Pierre THOMET

Secrétaire : Bernard VOYNNET

N° 64/2024 SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

-d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'école primaire d'ESPRELS de 40 € par enfant afin de financer les sorties pédagogiques et éducatives pour l'année scolaire en cours,

-autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention exceptionnelle.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD

Affichée le : 21/11/2024		Nombre de conseillers :				
Convocation : 12/11/2024		En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
		14	8	9	6	0

République Française	Canton	
Département	VILLERSEXEL	de ESPRELS
HAUTE-SAONE	Arrondissement	
	LURE	

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUX Clément	abs	JACQUET Katia	abs	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	abs	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	proc	MOUGIN Aurélien	x	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	abs
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	abs	VOYNNET Bernard	x

Absent excusé : Stéphane COIGNUS (procuration à Michel RICHARD)

Absents : Clément ARTAUX, Katia JACQUET, Audrey MARICHIAL, Claire NOEL et Pierre THOMET

Secrétaire : Bernard VOYNNET

N° 65/2024 GRATIFICATION STAGIAIRE

L'exposé du Maire entendu, les membres du conseil municipal :

- Décide d'attribuer une gratification aux stagiaires accueillis au sein de la collectivité pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois ;
- La gratification allouée correspond à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale ;
- Autorise le Maire à signer tous documents en rapport à ce dossier.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 21/11/2024		Nombre de conseillers :				
Convocation : 12/11/2024		En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
		14	8	9	6	0